

# BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

## Chambre de Commerce Française

### DE MONTREAL

#### SOMMAIRE

Séance du 11 novembre. — Séance du 25 novembre. — Séance spéciale du 4 décembre (Visite de M. Lemaire). — Séance spéciale du 21 décembre (Réception de la mission Damour). — Concurrence au commerce Austro-Allemand (Produits chimiques — fabrication d'agglomérés, instruments de précision). — Les fourrures. — L'industrie du Cobalt au Canada. — La production minérale de la Province de Québec. — Revue Commerciale (Ce que le Canada achète en Allemagne. — Produits pouvant être exportés au Canada. — Revue financière. — Correspondance d'Ottawa. — Visite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. — Informations commerciales.

*La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.*

### Séance du 11 novembre 1915

La séance est ouverte à 3 heures p.m., sous la présidence de M. J. R. Genin, président, assisté de MM. de Montgaillard, vice-président et de L. Fréchon, trésorier.

Sont présents: MM. Rampon, Vautelet, Prévot, de Passillé, P. Seurot, Louis-E. Bernard.

M. Pottier, secrétaire, étant malade s'est fait excuser.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

Les procès-verbaux de la séance du 2 Octobre et de la séance spéciale du 2 Novembre pour la réception de l'Attaché Commercial de l'Ambassade de la République Française aux Etats-Unis, sont lus et approuvés.

#### ORDRE DU JOUR:

Procès-verbal.  
Lecture de la correspondance.  
Election de membres adhérents.  
Rapports de MM. de Passillé et de Montgaillard.  
Rapports des commissions.  
Visite de la Mission Damour.  
Questions diverses.

#### LECTURE DE LA CORRESPONDANCE:

##### Correspondance.

Depuis la dernière séance nous avons reçu 61 lettres et nous en avons expédié 50.

Parmi ces lettres on remarque:

3 adhésions.

3 demandes de renseignements de notoriété.

Une lettre de M. Damour, député des Landes, annonçant sa prochaine visite au Canada.

Des négociants français demandent des adresses de maisons canadiennes pour: pâtes de bois; colorants d'aniline; conserves de poissons et de fruits; traverses de che-

mins de fer; conserves de boeuf et de porc; bois de construction, mines de zinc et de fer.

Une firme canadienne demande des adresses de manufacturiers français de lacets de chaussures.

Une Compagnie française demande à importer du Canada du lait condensé.

Un commerçant français demande des adresses d'exportateurs canadiens de charbon.

Une maison française offre des articles de Paris: Mercerie, papeterie, bimbeloterie, etc.

Des représentants français se plaignent de la manière défectueuse dont certains produits tels que jambons etc., leur ont été expédiés.

Etc., etc.

#### MEMBRES ADHERENTS:

L'élection des membres adhérents a été remise à une date ultérieure.

#### POLICES-CAUTION:

Le Président annonce qu'il soumettra les rapports de MM. Painchaud et Ferrand relatifs aux polices-caution, à l'avocat de la Chambre M<sup>re</sup> Bisaillon afin que celui-ci donne son opinion à ce sujet.

#### ARRIVEE DE M. DAMOUR:

M. le Consul Général annonce l'arrivée prochaine de M. Damour, député des Landes, qui passera au Canada après avoir séjourné un certain temps aux Etats-Unis pour remplir sa mission.

#### "JE SAIS TOUT"

La Chambre a envoyé une certaine quantité du journal "Je Sais Tout" concernant la participation de l'Angleterre à la guerre actuelle, au Board of Trade et à divers journaux.

*COMITE DE PROPAGANDE:*

Les films destinés à contrebalancer la propagande allemande aux Etats-Unis sont en route en ce moment pour le Canada. Le Comité devra s'occuper aussi de la propagande par la photographie.

*FOIRE DE LYON:*

M. le Consul Général fait part à la Chambre d'une lettre qu'il a reçue du Ministère des Affaires Etrangères de France où il est annoncé qu'une foire d'échantillons dans le genre de celle de Leipsig, sera organisée à Lyon à partir du 1er Mars prochain et aura lieu chaque année du 1er au 15 mars. Elle est destinée à combattre le commerce ennemi et sera ouverte aux fabricants des pays alliés et neutres.

*COMMERCE AVEC LES COLONIES FRANCAISES*

M. le Consul Général donne connaissance d'une autre lettre du Ministre des Affaires Etrangères qui annonce le passage aux Etats-Unis et au Canada de M. Lemaire, gouverneur général honoraire des colonies qui doit étudier les relations pouvant être développées ou créées entre l'Amérique du Nord et les Colonies françaises. Cette étude est d'une grande utilité.

Les statistiques canadiennes donnent les chiffres des échanges entre le Canada et les Colonies françaises. Ces échanges sont jusqu'à présent très-peu importants. M. Lemaire fera certainement une visite à la Chambre lors de son passage à Montréal.

*VINS FRANCAIS:*

M. le Consul Général attire l'attention de la Chambre sur certains articles parus ici, concernant les vins français. Ces articles disent que le prix de nos vins a considérablement augmenté, que leur importation au Canada a diminué et qu'il devient de plus en plus difficile de s'en procurer. Cela pouvant être préjudiciable aux intérêts français, la Chambre devrait publier une note remettant les choses au point. L'exportation des vins n'est pas interdite en France. La qualité du vin sera bonne cette année; sa quantité seulement a pu diminuer à cause du manque de main-d'oeuvre.

La séance est levée à quatre heures et demie.

---

## Séance du 25 novembre 1915

---

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. J. R. Genin, assisté de MM. Pottier, secrétaire, et L. Fréchon, trésorier.

Sont présente: MM. Louis-E. Bernard, de Passillé, Laloy.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France assiste à la séance.

*ORDRE DU JOUR:*

Procès-verbal.  
Lecture de la correspondance.  
Election de Membres adhérents.  
Visite de M. Damour.  
Questions diverses.

*LECTURE DU PROCES-VERBAL:*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

*LECTURE DE LA CORRESPONDANCE:*

Depuis la dernière séance, nous avons reçu 20 lettres et nous en avons envoyé 44.

Parmi ces lettres, on remarque:

Une lettre d'un négociant français demandant des adresses de maisons canadiennes pour: la vente d'articles français, jouets patriotiques, albums militaires, gravures, etc.

Une lettre du département de la Voirie, Québec, demandant du selenium employé en téléphonie à la transmission des images.

Une lettre d'un exportateur canadien demandant des renseignements sur l'exportation des bestiaux.

Deux lettres de félicitations pour le Bulletin Spécial. Etc., etc.

*IMPORTATIONS DE DIAMANTS:*

Lecture est faite d'une lettre venant du Consulat Général de France. Cette lettre est accompagnée de deux copies de lettres adressées par l'agent consulaire de France à Toronto et concernant l'entrée en douanes de diamants français, question que la Chambre devra étudier.

D'après la lettre de Toronto, un acheteur canadien ne peut plus importer des diamants de France, il doit les acheter en Angleterre seulement. Le service des douanes de Toronto a expliqué à l'agent consulaire de France que c'était afin d'éviter le commerce des diamants allemands. A Londres au moins, a-t-il déclaré, on peut être certain de n'acheter que des diamants du Cap, car lorsqu'ils sont envoyés en Hollande pour être taillés, il y a un contrôle si parfait que ceux-là seuls qui sont envoyés sont réexpédiés à Londres.

*MEMBRES ADHERENTS*

Le Président demande que la Chambre prenne des renseignements à Paris sur certaines maisons qui demandent à être reçues membres adhérents de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

*VISITE DE M. DAMOUR*

M. le Président a reçu un télégramme de M. Damour, lui annonçant sa visite à Montréal mais n'en indiquant pas la date. On ne sait donc pas quand il passera au Canada. Il faudra s'organiser pour lui préparer une réception et constituer dans ce but un comité mixte, représentant les deux pays.

## EMPRUNT NATIONAL

M. le Consul Général engage la Chambre à organiser une propagande en faveur de l'emprunt national français auprès de la Colonie française et de tous les amis de la France.

Le Gouvernement français demande que cet emprunt soit souscrit largement. Il sera clos le 15 décembre. Que ceux qui ne peuvent pas aider plus efficacement la Patrie, soutiennent le Trésor National, en prêtant leur argent. Cet emprunt constitue d'ailleurs un bon placement à 5 pour cent, étant émis à 87 fr. 25.

Il n'est pas décidé si l'on souscrira par l'intermédiaire des banques ou autrement. Le Gouvernement français serait disposé à se servir de cet argent pour payer des achats au Canada, qui sont montés dans la proportion de 1 à 6 depuis la guerre. L'industrie et le commerce canadiens se développeront de cette manière et cette façon de payer les achats peut intéresser les banques.

Le Président répond que lorsqu'on aura reçu la réponse d'Ottawa aux demandes de renseignements de M. le Consul Général, les membres de la Chambre se réuniront pour étudier le meilleur moyen de faire souscrire.

M. le Consul Général suggère que l'on choisisse quelques personnes compétentes pour s'occuper de cette question et former un comité.

La Chambre décide de former ce Comité avec M. J. R. Genin, Fréchon, Tarut et Laloy.

M. le Consul Général après avoir reçu la réponse qu'il attend d'Ottawa, convoquera ce Comité au Consulat Général de France.

## MAISON DUCHESNEAU &amp; DUCHESNEAU

M. le Président lit un avis aux exportateurs français devant paraître dans le Bulletin et qui annonce l'achat de la Maison Duchesneau & Duchesneau par MM. Genin & Trudeau.

La Maison Duchesneau & Duchesneau vend en gros des articles de toilette, parfumerie, savons, bimboloterie, papeterie, maroquinerie, violons, accordéons, bretelles, mouchoirs, objets de piété, etc., etc.. C'est un bon écoulement pour l'exportation française.

## COURTIERS EN DOUANE

Il est question d'un nouveau règlement appliqué à la douane qui consiste à remettre en espèces la différence sur le chèque remis par l'importateur pour payer un bordereau de droits d'entrée. Dans ce cas, le retour à la caisse de l'importateur est subordonné à la bonne foi de l'employé de service, ce qui a donné lieu à quelques abus.

Nous nous joignons aux vœux déjà exprimés par la Chambre du District de Montréal et par diverses maisons d'importation pour demander que l'ancien usage soit rétabli et qu'au cas où le montant du bordereau serait inférieur à celui du chèque, la différence soit remise par la douane en un chèque tiré à l'ordre de l'importateur.

La séance est levée à quatre heures et demie.

## Séance spéciale du 4 décembre

*A l'occasion de la réception de M. Lemaire, Gouverneur Général Honoraire des Colonies françaises, de passage à Montréal, et délégué par le Gouvernement français à l'exposition de San Francisco comme rapporteur de la Section coloniale.*

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. J. R. Genin, président, assisté de M. L. Fréchon, trésorier.

Sont présents: MM. Louis-E. Bernard, Macheras, Prévôt, Seurot, Tarut.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance.

M. Pauzé, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, est venu se joindre aux membres de la Chambre de Commerce Française pour recevoir M. Lemaire.

MM. Pottier et Rampon se sont fait excuser.

M. le Président, après avoir présenté à la Chambre M. Lemaire et M. Pauzé, lit l'allocution suivante:

"Je vous ai réunis, Messieurs, pour vous présenter à M. Lemaire, Gouverneur Général Honoraire des Colonies françaises, qui nous fait l'honneur d'une visite et pour lui souhaiter la bienvenue.

La Chambre de Commerce Française de Montréal, heureuse de cette visite, se met complètement à la disposition de M. Lemaire pour lui donner tous les renseignements qui lui seraient utiles.

Nous ferons tous nos efforts pour aider au développement des relations économiques entre le Canada, ancienne terre française rappelant tant de grandeurs passées et le nouvel empire colonial, si puissant, d'un avenir immense, que la République et ses dévoués serviteurs, militaires et civils, ont donné à la France.

La Chambre de Commerce Française souhaite également la bienvenue au Président de la Chambre de Commerce canadienne du District qui a bien voulu se joindre à nous pour recevoir M. le Gouverneur Général Honoraire des Colonies françaises, montrant par sa présence le concours dévoué du Canada à la cause française."

M. Lemaire remercie M. le Président et toute l'assistance de l'accueil cordial qui lui a été fait, accueil qui ne l'étonne pas de la part de Français et de Canadiens. Il a failli venir au Canada, il y a quarante ans, poussé dès sa jeunesse par l'amour des voyages vers les contrées lointaines. Il a toujours été passionné pour tout ce qui pouvait faire rayonner la France à l'extérieur et sa vie entière a été consacrée à cette belle mission.

Il a été gouverneur de la Martinique à l'époque de l'éruption du Mont-Pelé, a passé trois ans à Tahiti, a administré l'Afrique occidentale et le Congo. Ayant aussi habité la Californie, le ministre des Colonies a tenu à l'envoyer à l'exposition de San-Francisco comme rapporteur de la Section Coloniale. Il pourrait ainsi créer des liens économiques entre les colonies françaises et l'Améri-

que du Nord. M. Lemaire répondit qu'il n'y avait pas grand chose à faire entre nos colonies et la Californie, ce pays fournissant à profusion à peu près tous les produits des pays chauds, mais le ministre insista et la question ayant été soumise à une commission de douze membres, on l'engagea à entreprendre ce voyage. Il accepta à condition de passer par le Canada qu'il désirait connaître depuis si longtemps et où il chercherait à établir des affaires avec les Antilles françaises.

La section française de l'exposition de San-Francisco est magnifique et la France a fait là un effort méritoire dans les temps que nous traversons. C'est aussi un acte de courtoisie de notre pays envers l'Amérique et les Américains en apprécient toute la valeur. La section canadienne est très belle mais le Canada n'a pas eu les mêmes difficultés que nous à surmonter.

Il est heureux d'être passé par le Canada qui n'est pas assez connu en France; il croyait cependant à des possibilités de relations basées sur la sympathie réciproque et sur les avantages économiques.

M. Lemaire qui a longtemps habité les colonies connaît à fond tous leurs besoins et parle du sérieux champ d'expansion qu'elles sont pour la France.

Malheureusement, le commerce allemand a envahi les colonies françaises. Nos ennemis y vendaient leurs marchandises sous des étiquettes françaises, ce qui fait que les statistiques publiées sont généralement fausses. Il en est de même d'ailleurs pour le Canada, trop souvent, au point de vue des marchandises venant des Etats-Unis qui, eux, les importaient d'Allemagne.

Nous pouvons envisager un développement des relations entre le Canada et les colonies françaises. Il n'y a pas de raisons pour que l'amitié entre la France et l'Angleterre ne dure pas après la guerre. Le Canada est peuplé de races française et anglaise. C'est un pays allié. Rien de plus aisé que de jeter les bases d'affaires futures.

Dans sa longue carrière, M. Lemaire a toujours veillé à ce que l'administration qui est très puissante en France, soit toujours la servante des intérêts économiques; son but constant a été que les forces de l'administration servent le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Beaucoup de Canadiens vont en hiver passer quelques semaines aux Bermudes ou même à Cuba. Pourquoi ne pas aller à la Martinique voir les ruines de St-Pierre et le Mont-Pelé qui fume toujours, à la Guadeloupe où il y a aussi des volcans, à la Trinidad avec son lac de bitume, etc. et de là aller jusqu'à Panama? C'est là du beau tourisme.

Arrivé en France, M. Lemaire n'oubliera pas son passage au Canada et fera de son mieux pour réaliser des possibilités d'entente commerciale entre ce beau pays et la France.

Le Président remercie le Gouverneur Général Honorable des Colonies françaises de son intéressante conférence. La Chambre de Commerce Française et la Chambre du District se mettent entièrement à sa disposition pour lui procurer tous les renseignements désirés.

M. le Consul Général de France s'associe aux compliments de bienvenue adressés par le Président à MM. Lemaire et Pauzé.

Il y a certainement des possibilités d'affaires entre le Canada et les Colonies françaises.

Dès son arrivée au Canada, il y a quatre ans, M. Bonin parlait de ces relations. Les moyens de communication ont manqué mais les amorces existent. On voit dans les statistiques fédérales que le commerce du Canada avec la Guyane française est peu élevé et que le commerce avec les Antilles est meilleur. Les exportations dans les colonies françaises d'Amérique ont été de \$28,000 en cinq mois. Ce n'est qu'une petite partie des échanges réels. Les grands échanges se font par New-York. Il y a de sérieuses possibilités d'exportation canadienne pour les Antilles. La production des Antilles Françaises peut concurrencer la production californienne avec cet avantage que le trajet par mer est moins cher.

Quels sont les moyens de réaliser une entente profitable entre ces deux pays? Quels sont les produits dont chacun d'eux a besoin et qu'il peut trouver dans l'autre? M. Lemaire répond que les Antilles ont besoin de bois. Pendant les tremblements de terre on est allé en chercher à Halifax. Les incendies sont très fréquents. Le bois de construction constitue une grande importation. Le Canada abondant en bois est tout indiqué pour envoyer cette marchandise aux Antilles.

Les Antilles ont besoin de farines et le Canada est le grenier du monde; la France ne peut pas fournir suffisamment de cette marchandise à ses colonies.

Le plat national des Antilles est la morue; St-Pierre et Miquelon était la colonie qui fournissait le poisson mais sa population a diminué d'un tiers.

Les légumes secs seraient achetés aussi en grande quantité.

Les Antilles renferment 500,000 âmes françaises. La langue française est répandue dans la plupart des Antilles anglaises. Les relations entre le Canada et ces pays seraient des plus cordiales.

De son côté le Canada a besoin de cacao, de café, de sucre, de rhum, boisson hygiénique très consommée en ce moment sur le front. Le gin d'importation douteuse est au contraire nocif et a décimé une partie de la population indigène, dans l'Afrique occidentale.

Les Antilles fournissent aussi des bananes, des ananas, toutes sortes de fruits magnifiques, de la vanille.

M. le Consul Général est d'avis que les Antilles offrent aux amateurs de tourisme des sites magnifiques, sous un climat d'hiver idéal et parmi la plus courtoise des populations. Les résultats de la visite de M. Lemaire seront excellents.

M. Lemaire dit qu'il existe une ligne de bateaux, la Québec Line, qui fait le service des Antilles.

M. le Consul Général dit qu'il faut faire de la publicité pour nos colonies auprès des groupes franco-canadiens, dont le but est de resserrer les liens économiques entre la France et le Canada.

M. Pauzé dit que tout ce qui est français est populaire à la Chambre de Commerce du District de Montréal,

que cette Chambre s'occupe activement des relations avec la France. Il y a des difficultés de transport pour le moment mais on arrivera avec le temps au but proposé.

M. Lemaire est invité à aller, lundi à la Chambre de District.

M. Lemaire fait observer que les boîtes à cigares sont faites avec du bois importé. Ce bois doit venir des colonies françaises: Côte d'Ivoire, Gabon et Congo. C'est de l'acajou de la Côte d'Afrique, dur et léger, marchandise accaparée par les Allemands.

Le Président remercie les orateurs qui ont rendu cette réunion si intéressante et la séance est levée à quatre heures et demie.

---

## Séance spéciale du 21 décembre

---

### *Pour la Réception de la Mission Damour.*

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. J. R. Genin, président, assisté de M. Fréchon, trésorier.

Sont présents: MM. Louis-E. Bernard, de Passillé, Mondehard, Prévôt, E. Rampon et P. Seurot.

M. C. E. Bonin, Consul Général de France, assiste à la séance ainsi que le Dr Brisset des Nos, président de l'Union Nationale Française.

M. Damour est accompagné de MM. Vibien, Chauffour et Delasalle, filateur de Lille, ancien maire de la Madeleine, Faubourg de Lille.

M. J. R. Genin, Président, lit l'allocution suivante:

Messieurs,

La Chambre de Commerce Française de Montréal est heureuse de souhaiter la bienvenue à M. Damour que nous avons déjà le plaisir de connaître et aux distingués visiteurs qui l'accompagnent.

Le bruit des succès remportés aux Etats-Unis par la mission Damour est parvenu jusqu'à nous depuis ses débuts, et nous félicitons de tout coeur les vaillants Français qui viennent mener le bon combat en Amérique et qui rapporteront, nous en sommes certains, la victoire.

Notre Chambre se met complètement à la disposition de ces messieurs pour tous les renseignements qui leur seront utiles et pour collaborer à leurs efforts.

Nous nous sommes occupés, depuis la dernière visite de M. Damour, de diverses questions dont nous avons parlé dans nos dernières entrevues et nous croyons, qu'avec le temps, nous parviendrons à améliorer notablement les relations économiques entre la France et le Canada.

M. le Président adresse également la bienvenue au Dr Brisset des Nos et aux représentants du "Daily Mail" et du "Canada" journaux toujours prêts à servir la cause française.

M. Damour prend la parole et se déclare heureux de se retrouver parmi les Français et les Canadiens de Montréal. Ce ne sera pas d'ailleurs son dernier voyage.

Il remercie la Chambre d'avoir coopéré à l'oeuvre commune, en ayant formé des comités d'échantillons et donné des indications qui sont du plus haut intérêt.

Il a fait une enquête approfondie en France et a noté l'insuffisance de notre outillage. Il est nécessaire de moderniser nos usines et nos méthodes commerciales. C'est pourquoi il a étudié d'abord la question des machines-outils aux Etats-Unis et au Canada. Il espère pouvoir réaliser une entente durable entre la France et le Canada. Il esquisse son plan dans les grandes lignes. La coopération de la Chambre de Commerce Française de Montréal l'aidera à réaliser ses projets. Il faudrait qu'une délégation de Canadiens, composée d'éléments représentant les forces économiques du Canada aille visiter la France où on les mettrait en contact avec les Chambres syndicales, les industriels, les commerçants, etc.

Cette idée a été accueillie avec faveur par les Américains. L'organisation de pareilles délégations est en bonne voie aux Etats-Unis.

La Chambre de Commerce Française de Montréal collaborera avec le Board of Trade et avec la Chambre Canadienne.

M. Damour termine en remerciant le Président de l'accueil qui lui a été fait à la Chambre.

Il remercie aussi M. le Consul Général d'avoir assisté à la séance.

M. le Consul Général répond que de cette rencontre jailliront des fruits utiles pour le Canada. Le Canada avant la guerre achetait beaucoup en France et vendait peu. La situation est aujourd'hui renversée. Le Canada vend beaucoup à la France et la proportion est de 7 contre 1 pour les achats faits en France, nos industries ne pouvant plus fournir suffisamment. C'est une compensation entre l'état existant avant la guerre et l'état présent. Mais il faut prévoir ce qui arrivera après la guerre et c'est le but de la Mission Damour. Il devra y avoir égalisation des ventes et achats envers la France.

La Mission Damour fera connaître les produits canadiens en France et les résultats seront certainement favorables.

M. le Consul Général espère avoir encore le plaisir de revoir M. Damour à Montréal.

M. le Président remercie M. Damour et ses amis de leur visite et l'assistance lève la séance à 3 heures et demie pour se rendre à la Chambre de Commerce du District.

M. Damour sera présenté ensuite à diverses organisations commerciales et donnera une conférence au Monument National. Dans notre prochain bulletin nous rapporterons ces intéressantes manifestations.

---

## Concurrence au commerce Austro-Allemand

### PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUERIE

Nul n'ignore que l'Industrie Chimique était une des gloires économiques et scientifiques de l'Allemagne d'hier. La silhouette classique du "Herr Professor" se présente naturellement à notre imagination encadrée de la Cornue et de l'Alambic, où il savait distiller de si magistrale façon les produits des découvertes mondiales en général, et celles de nos savants français en particulier.

Du moins devons-nous rendre justice aux qualités industrielles et commerciales grâce auxquelles le chimiste allemand s'était fait le pourvoyeur du Marché des Drogues et Produits Chimiques un peu par tout le monde.

Le Canada n'avait pas échappé à l'attention des futurs inventeurs du gaz asphyxiant, et la valeur des Produits Chimiques d'origine allemande importés en notre pays laissait bien loin derrière elle celle des articles similaires de fabrication anglaise, américaine, française, belge ou suisse.

En pourra-t-il être autrement dans l'avenir, et l'industrie chimique française saura-t-elle prendre sa part grassement—de transactions interrompues à coup sûr, définitivement enrayées peut-être, entre l'Empire Germanique et le Dominion?

En principe et en temps normal, l'industrie chimique française, convenablement organisée à cet effet, doit pouvoir lutter avec la fabrication allemande, tout au moins pour la généralité des produits. Nous devons espérer qu'elle sera aidée dans cette lutte, après la guerre actuelle, d'une part par la désorganisation économique de nos voisins germaniques—d'autre part, par des mesures d'ordre douanier, sans faire entrer en ligne de compte la question de sentiment sur laquelle il serait peut-être imprudent de faire fonds en matière commerciale.

Sans aucun doute, les importateurs canadiens donneront, à conditions égales, leurs commandes à des fabricants français plutôt qu'à des Allemands, mais un troisième larron ne se sera-t-il pas entretemps solidement établi dans la place?

La partie eut été belle si l'industrie française avait pu, dès le début de la guerre et au pied levé, approvisionner le Marché Canadien des Produits Chimiques que l'Allemagne n'était plus en mesure de livrer.

Il n'en était malheureusement pas ainsi, et l'on ne pouvait songer, dans les circonstances, à créer et organiser de toutes pièces en France un commerce nouveau aussi complexe que celui-là.

Cependant les besoins immédiats du marché devaient être satisfaits: l'Allemagne incapable, la France pas prête, l'Angleterre trop occupée par ailleurs, laissent la place libre à nos voisins des Etats-Unis; et l'on pense si ces voisins déjà passablement organisés, toujours prompts à saisir l'occasion qui se présente, devaient savoir tirer parti de la situation.

Ils se mirent à l'oeuvre immédiatement, augmentèrent leur matériel technique, firent sans hésiter les frais nécessaires d'organisation industrielle supplémentaire que réclamait l'entreprise, et il faudra maintenant compter avec eux, car les sacrifices consentis ne visent pas seulement un marché temporaire, mais supposent de leur part l'espoir d'une main-mise définitive sur une industrie qui déjà répondait à une part appréciable des besoins américains.

Il faut convenir en outre que les importateurs canadiens de Droguerie et de Produits Chimiques paraissent envisager sans déplaisir la perspective d'une augmentation de leurs achats aux Etats-Unis: leurs transactions seraient grandement facilitées du fait de la proximité de la rapidité des livraisons, surtout en ce qui concerne les Produits dont les cours varient fréquemment et de façon parfois importante.

Est-ce à dire que la partie soit perdue pour l'industrie française des Produits Chimiques? En aucune façon et nous sommes bien loin de tirer cette conclusion des observations qui précèdent; mais nous avons cru bon de les exposer, afin que soient connues les difficultés inévitables, et que les intéressés français puissent prendre leurs mesures en conséquence.

De tout temps, l'industrie chimique française a été et sera connue en Amérique; elle y jouit d'une réputation incontestée, et tous admettent la qualité supérieure des matières premières, drogues et produits chimiques d'origine française. L'Allemagne toutefois livrait des articles de qualité moindre, de pureté moins assurée, mais de prix avantageux, et le bas prix attire toujours une certaine clientèle.

Il s'agira donc pour nos industriels français, dans cette branche d'affaires comme dans tant d'autres, de s'efforcer de présenter à la clientèle des produits de qualité au moins égale et de prix aussi bas que ceux de la concurrence allemande d'autrefois, et de la concurrence américaine, anglaise et peut-être encore allemande de demain.

Au point de vue technique nous n'avons rien à apprendre à nos chimistes français; et dans l'impossibilité matérielle où nous sommes de fournir aux intéressés des échantillons des Produits de vente courante sur le Marché Canadien—ces Produits variant à l'infini et augmentant de nombre chaque jour—le mieux nous a paru de réunir un certain nombre de catalogues allemands répandus sur notre place.

Nous en joignons une quinzaine à cette étude, et les adressons à l'Office National du Commerce Extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris, où pourront les consulter tous ceux que la question est de nature à intéresser.

Ces catalogues datent des années dernières ayant immédiatement précédé la guerre actuelle; ils émanent de Maisons de Produits Chimiques, de Maisons de Droguerie, et de fabricants d'huiles essentielles et produits pour parfumerie.

Leur étude approfondie intéressera les spécialistes, mais déjà leur seule apparence extérieure est pour tous instructive au seul point de vue commercial.

C'est ainsi que l'on remarquera en première ligne la liste de prix de la Maison Merck & Co. de Montréal, filiale

de la grande maison allemande du même nom.

Nous avons dit plus haut comment et pourquoi les importateurs canadiens se réjouissent de pouvoir s'approvisionner rapidement chez leurs voisins américains: à Montréal même avait pris pied la Maison Merck en ouvrant une succursale à son nom, toujours approvisionnée complètement et publiant sa propre liste de prix en dollars canadiens, en mesures canadiennes, pour marchandises immédiatement livrées à Montréal même.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que les événements actuels aient arrêté les importantes affaires de cette firme; si nous sommes bien renseignés, elle fonctionne normalement et s'approvisionne sans doute aux Etats-Unis des produits que l'Allemagne ne peut plus envoyer.

Cette initiative allemande trouvera-t-elle en France des imitateurs, et tentera-t-elle quelqu'un des nôtres—Poulenc—Salle—Société Chimique des Usines du Rhône ou quelque autre dont la réputation mondiale n'est plus à faire?

D'autres que Merck se sont établis sinon au Canada, du moins aux Etats-Unis ou en Angleterre, et plusieurs des catalogues ci-annexés sont datés de Londres ou de New-York, ou portent simplement l'indication et l'adresse de succursales anglaises, américaines, voire même françaises.

Enfin nous possédons également un catalogue important d'une maison de Philadelphie, New-York et Saint-Louis, dont l'intérêt semble particulier en raison de sa date récente, 1er juillet 1915.

Près d'une année de guerre s'était écoulée déjà avant sa publication, et il devra dire ce que l'industrie américaine est en mesure de faire à l'heure actuelle.

La Raison Sociale qu'il découvre n'étonnera pas: "Powers-Weightman-Rosengarten Co." Bien que nous n'en sachions rien de façon précise, y aurait-il de quoi nous surprendre si les Allemands des Etats-Unis savaient tirer parti des malheurs des Allemands d'Allemagne?

Qu'importe en tout cas! Si la France est décidée à vaincre sur le terrain économique comme sur l'autre, elle vaincra, quelles que soient les manœuvres et les alliances de l'adversaire.

L. de PASSILLE.

---

FABRICATION DES AGGLOMERES, INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES, ARTICLES DE DESSIN.

---

Les observations ci-dessous sont données dans l'espoir qu'elles pourront être de quelque utilité à certaines branches de l'industrie et du commerce français. Il est évident qu'il ne peut être question ici de réunir des échantillons, ainsi que l'avait demandé la Mission Damour, échantillons qui, par l'entremise de l'Office du Commerce extérieur doivent être montrés aux intéressés pour servir de base de comparaison. Le prix élevé des instruments dont il est question dans cette notice ne permet pas l'en-

voi d'échantillons; les descriptions cependant sont suffisantes pour les spécialistes qui pourraient être intéressés et peuvent sur leur demande être plus détaillées.

1°—Fabrication des Agglomérés.

A la demande d'un journal technique canadien "The Canadian Engineer", j'ai préparé un article sur la fabrication des agglomérés et, plus particulièrement, des briquettes de charbon économique. Cette industrie n'existe autant dire pas au Canada où cependant la cherté et la rareté du charbon pourraient assurer une source de profit à ceux qui voudraient s'en occuper. Les briquettes, pour usage domestique, pourraient se vendre aisément de \$4 à \$5 la tonne et donner un bénéfice net de \$1 à \$1.50 par tonne. La production du charbon au Canada pour 1912-1913 s'est élevée à la somme de \$72,269,355 tandis que l'importation des Etats-Unis s'est élevée, pour la même période, à \$80,486,773. Il y a donc un excès de \$8,217,418 d'importation sur la production. L'emploi des résidus de mine, des usines, des entrepôts, ainsi que les déchets et la poussière laissés dans les wagons, dans les bateaux et les chalands et la fabrication de briquettes avec ces résidus, pourrait amortir et faire disparaître cet excès de plus de \$8,000,000 et devenir une source de profits pour ceux qui s'en occuperaient.

L'industrie française a développé et perfectionné cette fabrication et les machines à briquettes françaises sont, sans contredit, les meilleures. Il serait utile d'aviser les maisons qui se sont spécialisées dans cette industrie avant que les fabricants allemands tels que Koppert d'Hattingen et autres ne se mettent sur les rangs; elles pourraient importer leurs machines au Canada ou les faire fabriquer ici ou même créer ici des sociétés qui se chargeraient de la fabrication des agglomérés.

2°—Instruments Scientifiques.

La plus grande partie des instruments scientifiques, de géodésie et tachéométrie vendus aux Etats-Unis et au Canada sont de fabrication allemande ou germano-américaine. Une partie des instruments vendus au Canada sont de fabrication anglaise.

Comme comparaison, nous pouvons prendre un théodolite de 2ème combinaison à déclinatoire pour l'orientation, avec niveau sur l'axe et sur la lunette, avec tube analitique pour correction de la stadia, réflecteurs et loupes concentriques, fil à plomb, pied de translation, avec cercle vertical et cercle horizontal de 10 centimètres ou 4 pouces de diamètre, avec verniers divisés en minutes ou 30 secondes; un instrument répondant à cette description se vend à Paris, de 520 à 600 frs.; le même instrument envoyé au Canada, en ajoutant 22½% de droits d'entrée et approximativement \$3.00 pour frais de transport coûterait de 652 à 750 frs., soit de \$130 à \$150. Le même instrument ici, venant d'Angleterre ou fabriqué par des maisons anglaises à Toronto ou à Ottawa, se vend \$170 au Canada. Le même instrument venant des Etats-Unis se vend de \$220 à \$250. La même différence se retrouve dans les autres instruments: théodolites avec verniers divisés en 10 secondes, tachéomètres, cercles d'alignement, niveaux, planimètres, etc.

On peut donc dire que, frais d'entrée et de transport compris, les instruments de géodésie et tachéométrie français pourraient être vendus au Canada, toutes conditions étant égales, à peu près 36% meilleur marché que les instruments venant des Etats-Unis.

Les compas, tire-lignes et autres instruments mathématiques vendus au Canada et aux Etats-Unis, à l'exception d'une petite partie venant de la Suisse et de l'Angleterre, sont presque exclusivement de fabrication allemande ou germano-américaine et, il faut le reconnaître, ils sont extrêmement bien faits. Les seuls instruments français vendus ici et aux Etats-Unis sont des instruments en cuivre, de fabrication inférieure, vendus généralement en France dans les bazars seulement. Il n'y a pas de raison pour que des instruments français de qualité supérieure ne fussent vendus en Amérique d'autant plus que la même différence existe dans les prix de ces instruments et de ceux vendus ici que celle que nous avons mentionnée plus haut au sujet des instruments de tachéométrie et de géodésie.

Il serait donc utile d'appeler l'attention des fabricants français, spécialistes en instruments de géodésie, scientifiques et mathématiques, sur les débouchés possibles au Canada et aux Etats-Unis.

La difficulté, évidemment, dans ce genre d'industrie est l'exécution des réparations. Certaines maisons anglaises ont commencé au Canada en envoyant simplement des commis-voyageurs et en expédiant les commandes au reçu des ordres; plus tard elles ont envoyé un stock d'instruments et de pièces détachées et quelques ouvriers experts pouvant exécuter les réparations; plus tard enfin certaines d'entre elles se sont installées définitivement au Canada et y fabriquent ou réparent leurs instruments.

Il est nécessaire que les représentants soient eux-mêmes des spécialistes pouvant expliquer et démontrer les points spéciaux des instruments qu'ils présentent; il est nécessaire aussi qu'ils connaissent parfaitement l'anglais et surtout l'anglais technique puisque la majorité des ingénieurs des compagnies de chemin de fer, des grandes industries, des mines et des bureaux du gouvernement sont anglais, anglo-canadiens ou américains.

Les mêmes remarques s'appliquent à la vente des papiers à dessin, crayons et couleurs.

Les couleurs Bourgeois par exemple se vendent couramment ici et aux Etats-Unis, concurremment avec les couleurs Winsor-Newton de Londres; il n'y a pas de raison pour que plusieurs maisons françaises ne vendent également toutes les qualités de papier nécessaires pour le dessin, papiers blancs et teintés, papiers sur toile, feuilles Bristol, etc., dont beaucoup viennent d'Allemagne, principalement les feuilles dites Bristol de qualité inférieure et qui se vendent à des prix relativement bas. Les autres papiers vendus au Canada et venant le plus souvent des Etats-Unis se vendent à des prix beaucoup plus élevés que les prix courants en France pour les mêmes qualités. Par exemple le papier blanc, genre Whatman, superfin pour lavis en rouleaux de 1m.50 de largeur sur 10 mètres de long se vend à Paris à raison de 7 francs le rouleau de papier "fort" et 10 francs le rouleau de papier "extra fort". Le même papier "Eggshell, hot pressed or not" mesurant

1m.42 de largeur sur 22 mètres de longueur (58 pouces sur 25 yards) se vend ici \$7 et \$9 selon la qualité soit, par 10 mètres, approximativement, 18 frs. et 23 frs.

Les crayons les plus vendus, à part les crayons américains de Dixon, sont ceux de Ko-hi-noor, de Hardmuth et de Faber qui se vendent à raison de \$5.50 à \$7.50 la grosse et sont de fabrication austro-allemande et il y a là encore une concurrence active à faire à ces marques.

Paul SEUROT.

## Les Fourrures

La guerre et les mesures économiques qu'elle rend nécessaires dans tous les pays ont provoqué un véritable désastre sur le marché aux fourrures.

Déjà l'hiver dernier, les trappeurs du Nord-Ouest canadien ont eu beaucoup de peine à gagner leur vie, ne trouvant pas de marché pour leurs prises. La Compagnie de la Baie D'Hudson n'a pu écouler la production du Nord-Ouest à cause du bouleversement du marché de Londres.

Terreneuve est peut-être plus affectée encore cette année. La pêche aux phoques (seal) a été, la saison dernière, plus désastreuse qu'elle n'a jamais été de mémoire d'hommes. Les pêcheurs ont en outre été en butte à une difficulté insurmontable, provenant de la guerre: la décision de l'Amirauté britannique prohibant l'exportation par les possessions britanniques, en-dehors du Royaume-Uni et de ses pays alliés, de l'huile de phoque, parce qu'elle est un aliment et un lubrifiant. On sait que l'huile de phoque est une contrefaçon de l'huile d'olive et qu'elle remplace aussi la graisse à frire. Contenant de la glycérine, elle peut encore être utilisée dans la fabrication des explosifs.

On a essayé, mais sans succès, d'employer les peaux de phoques à certains usages tant dans l'armée que dans la marine. Ces fourrures, dont le prix est élevé, ne peuvent être que des parures de luxe, et la demande est à peu près nulle actuellement.

D'autre part, le Gouvernement russe a prohibé l'exportation des fourrures et, comme la Sibérie est l'un des pays producteurs les plus considérables du monde, cela a complété la désorganisation du marché de Londres et, par suite, de la plupart des marchés.

La rareté de l'argent causée par la guerre a considérablement limité la demande pour le présent, mais c'est l'avis du "Mail and Empire", de Toronto, que la diminution des fourrures se fera sentir tôt ou tard jusque dans les magasins de détail.

## L'Industrie du Cobalt au Canada

L'industrie de l'oxyde de cobalt est très ancienne. Elle débuta probablement, par ce que l'on peut appeler une échelle commerciale, à Schneeberg, Allemagne, en 1520: Vers ce temps-là "le cobalt bleu", silicate bleu de cobalt (smalt) de Schneeberg, se vendait à Venise. Le smalt contenait environ 6 pour cent de cobalt. L'industrie du smalt a une histoire très intéressante, en Saxe et en Bohême, des siècles seizième au dix-huitième, pendant lesquelles elle s'accrut très rapidement. F. Kapff, ministre des finances de la Prusse, a fait un rapport sur cette industrie, en 1792, dans lequel il comptait que 30 usines de smalt donnaient alors 3,000 tonnes de cobalt par an.

Maintenant ces usines allemandes et autrichiennes sont importantes en matériaux radio-actifs et en bismuth—l'argent et le cobalt étant devenus tout à fait insignifiants. Le développement historique de ce district allemand cobalt-argentifère, est intéressant parce qu'il était évidemment une prévision de l'histoire du camp actuel du cobalt-argentifère d'Ontario, en cela que la production du cobalt continua longtemps après que le camp avait subi la déplétion de ses valeurs argentifères.

Plus tard, jusqu'en 1904-05, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Galles du Sud, le Chili, l'Espagne, la Norvège et la Prusse fournissaient le cobalt au monde entier. Le rendement de la Nouvelle-Calédonie, au temps où les gisements de l'Ontario furent découverts, formait probablement de 85-90 pour cent de l'approvisionnement mondial. En 1904, M. A. Glasser "Report in 1904, to the Minister of the Colonies, on the Mineral Wealth of New Caledonia" déclara que la Nouvelle Calédonie avait pratiquement le monopole de la production mondiale du cobalt. Les minerais ne furent pas fondus ou raffinés en Nouvelle-Calédonie, mais on les expédiait en Europe pour y être traités.

Les mines du cobalt-argentifère d'Ontario commencèrent à produire en 1904 et depuis ce temps elles ont enlevé le monopole de la production du cobalt que possédait la Nouvelle-Calédonie.

Jusqu'à l'année dernière, environ la moitié du minerai du camp de cobalt était expédié aux hauts-fourneaux des Etats-Unis. Le minerai est silicieux et se mélange bien avec les minerais basiques des Etats-Unis. Le cobalt contenu dans le minerai expédié aux Etats-Unis, n'a jamais été recouvré en quantité qui en vaille la peine. La pratique actuelle, aux Etats-Unis, est de le laisser sous forme de résidu.

Jusqu'à l'année dernière, la seule voie pratique par laquelle le cobalt arrivait aux industries, était comme oxyde de cobalt,  $\text{Co}_3\text{O}_4$ , pour emploi comme substance colorante bleue. Pendant les quelques années récentes la production du cobalt, des mines d'Ontario, excéda de beaucoup la consommation du cobalt comme oxyde de cobalt. En janvier 1913, l'industrie de l'oxyde de cobalt consumma environ 1-3 du rendement actuel du camp. Pendant l'année

dernière la demande pour l'oxyde de cobalt s'est fortement accrue et quoique le rendement des mines d'Ontario excède encore de beaucoup la consommation du cobalt métallique, il n'en est plus ainsi quant au degré cité plus haut.

## La Production minérale de la Province ne Québec

La province de Québec a une superficie d'environ 700,000 milles carrés. Une étendue de 40,000 milles seulement a été l'objet de prospections. La totalité de la production minérale de cette province s'est élevée en 1913 à \$13,000,000 et provient exclusivement des régions depuis longtemps colonisées.

On y trouve une usine d'une capacité de production de 25 tonnes d'aluminium par jour (Shawinigan Falls). On s'y sert exclusivement de minerais étrangers importés de France, d'Allemagne et des Etats-Unis. Les gisements d'amianté de la province de Québec sont les plus importants du monde entier et fournissent 80 pour cent de la consommation mondiale de cette substance. En 1913 la valeur de la production des mines d'amianté de la province de Québec s'est élevée à \$3,800,000.

Un seul gisement d'antimoine a été découvert. Il est situé dans le comté de Wolfe, à South Ham. On a noté la présence d'arsenic actif, en assez grande quantité dans certaines des roches ignées du Mont-Royal, à Montréal.

On a découvert, dans la région des Cantons de l'Est, surtout dans la région de Sherbrooke, de nombreux gisements de sulfures cuprifères. Les minerais se rattachent à deux types principaux: Pyrite de fer et Chalcopryte, en amas de sulfures purs: chalcopryte, chalcocite et cuivre panache, disséminés dans une gangue de quartz.

En 1913 la production de pyrites de fer cuprifères atteignit près de 90,000 tonnes.

On trouve dans les terrains laurentiens de grands gisements de feldspath qui contiennent généralement une certaine proportion de quartz.

## Revue Commerciale

Le Canada a importé durant la dernière année de paix: pour \$563,178,684 de marchandises, et pour \$14,757,635 de monnaies et lingots, — total \$577,936,319; et il a importé pendant la première année de guerre: pour \$419,370,836 de marchandises, et pour \$133,113,099 de monnaies et lingots, — total \$552,483,935.

Malgré l'augmentation de \$118,355,464 à l'importation des monnaies et lingots, les importations totales du Canada ont donc été, pendant l'année de guerre, inférieures de \$25,452,384 à celles de l'année de paix.

Les exportations totales du Canada (y compris les réexportations et les monnaies et lingots) ont été de \$483,429,185 en 1914 et de \$590,427,834 en 1915. Soit, pendant les premiers 12 mois de la guerre, une augmentation de \$106,998,649 sur les 12 derniers mois de paix.

La balance du commerce, qui avait été en 1914 défavorable au Canada pour une somme de \$94,507,134, tourna donc en sa faveur, pendant la guerre, pour une somme de \$37,943,899.

Et le commerce canadien total, qui avait été de \$1,061,365,504 la dernière année de paix, fut de \$1,142,911,769 la première année de guerre, — soit une augmentation de \$81,546,265.

Au tableau des exportations canadiennes, quatre groupes d'objets ont accusé en 1915 une augmentation sur 1914: Produits des pêcheries, \$76,503; produits des forêts, \$668,639; produits animaux, \$25,110,967; produits industriels, \$52,330,339. Deux groupes sont en décroissance: Produits des mines, \$4,954,994; produits agricoles, \$55,770,804.

\*\*\*

En 1915, comparativement à 1914, les importations canadiennes des pays suivants ont augmenté: Australie, Indes occidentales, Nouvelle-Zélande, République argentine, Japon, Etats-Unis. L'augmentation de nos exportations en 1915 s'est répartie principalement sur les pays suivants: Royaume-Uni, France, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande.

\*\*\*

Pour ce qui est de nos importations du Royaume-Uni, il y a eu, en septembre 1915 comparativement à septembre 1914, une augmentation des objets suivants: laines, fer en gueuse, tôle galvanisée, barres d'acier, coutellerie; et diminution aux articles ci-dessous: spiritueux, fil de fer, plaques de ferblanc, ferronnerie.

\*\*\*

Le commerce canadien manifeste cette année une grande activité. Le dernier rapport du ministère des douanes accuse, pour le premier semestre du présent exercice, une augmentation de plus de 58 millions sur la période correspondante de l'an passé: \$559,529,000 contre \$500,634,000.

Pendant le semestre écoulé, le Canada a importé pour \$213,588,000 de marchandises et en a exporté pour \$246,392,000, — ce qui lui laisse un solde important à son avantage.

En septembre dernier, le Canada a importé pour \$38,026,000 de marchandises, contre \$36,567,000 en septembre 1914, et il en a exporté pour \$46,129,000, contre \$31,796,000.

Le ministère des douanes a noté les augmentations suivantes des exportations en septembre dernier comparativement à septembre 1914: objets manufacturés, \$9,244,000 contre \$5,188,000; produits agricoles, \$11,139,000 contre \$7,478,000; animaux et produits animaux, \$10,188,000 contre \$7,063,000; pêcheries, \$2,750,000 contre \$1,900,000.

Le commerce avec la Grande-Bretagne pendant le mois de septembre 1915 et le même mois 1914 accuse des différences considérables. Les exportations canadiennes de blé ont été, cette année, inférieures de £1,257,161 à celles de septembre l'an dernier (£2,213,733 contre £956,572), et nos exportations d'avoine ont subi une diminution de £105,873 (£115,189 contre £9,316). Nos exportations de fromage, jambon et conserves de homard ont aussi diminué, alors qu'il y a une augmentation de nos expéditions de farine, d'orge, de bacon et de conserves de saumon.

\*\*\*

Les sucres on encore subi une hausse de 10 cents par cent livres mais leurs prix ont probablement atteint leur niveau le plus élevé, pour le moment du moins.

La farine Household est montée de \$6.90 à \$7.25 et la farine d'avoine roulée de \$5.60 à \$5.75 le baril. Les fèves jaunes qui se vendaient jadis \$3 le boisseau sont maintenant cotées \$4.35. Il y a aussi une hausse de 1 cent dans les pois verts et pour tous les légumes secs il y a une tendance à la hausse. Les boîtes de tomates de 3 livres ont monté de \$1.01½ à \$1.10 la douzaine.

Le Cognac coté il y a quelque temps \$9 la caisse de 12 bouteilles est aujourd'hui à \$13.50. D'ailleurs, en fait de liqueur de qualité inférieure on ne reçoit presque plus rien de France, où les fabricants de liqueurs fines peuvent seuls s'approvisionner d'alcool de par la décision du gouvernement.

\*\*\*

Du mois d'août 1914 au mois de mars 1915 le Canada a exporté en Angleterre pour £31,484,638 de produits, contre £30,488,374 pendant la même période de 1913-14, soit une augmentation de £996,264. On remarque une diminution de près de £3,000,000 dans l'exportation des matières brutes et des articles en partie manufacturés et une augmentation de £5,000,000 dans celle des produits alimentaires, liqueurs et tabacs.

\*\*\*

M. C. F. Just, agent commercial spécial du Canada en Russie, dit que les fabricants de scies canadiens pourraient trouver un bon débouché pour leurs produits en Russie, attendu que celle-ci est obligée d'importer presque tous ces outils et que la plupart des pays que lui expédiaient ne peuvent plus le faire. Elle recevait 40 pour cent de ses scies de l'Allemagne, 25 p.c. de la France, 20 p.c. de l'Angleterre, 10 p.c. des Etats-Unis et 5 p.c. d'autres pays.

\*\*\*

Durant les douze mois de l'exercice 1914-1915, le tonnage total des exportations par les ports canadiens a été de 12,269,000 tonnes. Près d'un sixième, 2,031,000 tonnes, a été expédié de Montréal. Au point de vue de la

valeur de nos importations et de nos exportations, voici la liste des principaux ports du Canada:

	Importation	Exportation
Montréal .....	\$141,189,000	\$119,349,000
Toronto .....	96,129,000	190,000
Québec .....	11,782,000	7,310,000
Halifax .....	10,712,000	17,247,000
St. John .....	9,112,000	43,872,000
Vancouver .....	25,705,000	15,172,000
Winnipeg .....	26,640,000	583,000
Ottawa .....	130,473,000	72,000

Ottawa doit sa place exceptionnelle, la seconde au chapitre des importations, aux envois considérables d'or qui y ont été faits au début de la guerre. Tandis que Montréal, loin de bénéficier comme Ottawa de circonstances favorables, avait la condition adverse que lui fait la rareté des transports transatlantiques.

En communication maritime directe avec l'Europe et plusieurs ports américains, relié par voie ferrée à toutes les villes du Canada et des États-Unis, Montréal est le plus important centre commercial, industriel et financier du pays.

#### CE QUE LE CANADA ACHETAIT EN ALLEMAGNE

*Année finissant le 31 mars 1914.*

Commerce entre le Canada et l'Allemagne: importations (de marchandises) 14,686,069; exportations \$4,433,736, soit une balance adverse de \$10,252,333.

Bière .....	\$ 35,984
Paniers de tous genres .....	22,931
Asphalte .....	9,259
Bibles, livres de prières, etc. ....	4,862
Livres, périodiques .....	19,831
Étiquettes, billets, etc. ....	35,884
Catalogues, calendriers, almanachs, etc.	19,395
Chaussures .....	25,658
Briques, argile, tuiles .....	4,217
Soies (de porc) .....	12,891
Balais et brosses .....	45,276
Boutons .....	86,785
Bougies .....	969
Tapis, nattes .....	551
Wagons de chemin de fer, pièces .....	6,183
Objets en celluloïde .....	8,037
Celluloïde, moulé ou pressé .....	10,070
Voitures .....	352
Ciment .....	885
Horloges et horlogerie .....	129,790
Cacao, chocolat, etc. ....	161,350
Cols et manchettes .....	4,267
Peignes .....	60,531
Cordages, corde, ficelle .....	1,108
Blouses et corsages .....	3,333
Châles .....	2,104
Chemises .....	486
Chaussettes et bas .....	400,740
Sous-vêtements .....	1,962
Autres vêtements .....	64,660
Brodemes .....	29,050
Toile à relier .....	93,135
Velours et peluches .....	41,714
Dentelles .....	107,822
Linge de lit, nappes, serviettes .....	31,717
Fil à coudre .....	25,800
Fil de coton .....	4,579
Acides .....	25,152
Alun .....	22,001

Nitrate d'ammoniaque .....	9,645
Teintures à l'aniline .....	223,871
Gélatine .....	11,270
Glycerine, pour la fabrication d'explosifs .....	9,353
Pâte et extrait d'indigo .....	20,388
Préparations pharmaceutiques diverses .....	59,512
Potasse et composés .....	108,002
Sel ammoniac .....	14,834
Autres drogues, non classées .....	143,624
Poterie et faïence .....	300,595
Bâtons et pointes de carbone (électricité) .....	43,308
Appareils de télégraphe et téléphone, batteries .....	141,252
Moteurs, générateurs, dynamos, etc. ....	15,700
Autre appareils électriques .....	4,128
Accessoires pour chapelets .....	3,182
Caisses ornementées, pupitres .....	81,066
Passementerie, bracelets, etc. ....	76,768
Bijouterie, montres, coutellerie .....	38,102
Plumes, fleurs, fruits artificiels .....	177,171
Dentelles, cols, parements .....	156,100
Statues .....	14,464
Jouets, poupées .....	581,009
Plumes (litterie) .....	8,351
Linge damassé .....	35,876
Tissus blanchis, imprimés ou teints ..	4,915
Serviettes .....	11,912
Lin, chanvre, jute .....	17,000
Fourrures .....	667,267
Verre à vitres .....	2,708
Verre taillé et pressé, cristal, etc. ....	55,095
Objets en verre .....	81,114
Verres de lampes, globes, abat-jour ..	49,492
Verre en feuilles, coloré .....	1,509
Verre à glaces .....	37,658
Gants, etc. ....	385,843
Colle .....	38,380
Graisses .....	10,513
Poudre, explosifs, etc. ....	51,698
Gutta-percha, caoutchouc .....	150,945
Poils et objets en — .....	8,684
Chapeaux, bonnets, casquettes .....	120,230
Cuir et peaux .....	176,641
Houblon .....	63,413
Ivoire, notes de piano .....	93,553
Bijouterie .....	151,560
Lacets .....	1,152
Cuir, préparés ou objets en .....	60,691
Lanternes magiques et plaques .....	5,374
Cuivre jaune et objets en — .....	130,389
Cuivre et objets en — .....	52,206
Or, argent, aluminium, etc. ....	58,603
Objets en fer et acier .....	174,999
Coutellerie .....	379,890
Armes à feu .....	31,623
Machines textiles .....	30,881
Presses à imprimer .....	14,247
Machines à plier, relier (imprimerie) ..	8,461
Machines à coudre .....	3,713
Autres machines .....	185,938
Plaques d'acier .....	26,023
Pompes à bras .....	21,279
Rails .....	2,289
Patins .....	42,886
Poêles, tous genres .....	9,408
Instrument de chirurgie .....	42,981
Roues en acier, pneus .....	348,059
Outils, etc. ....	66,724
Tuyautage .....	539,130
Objets en agate, granit, émail, fer, acier .....	93,037
Fil de fer .....	140,523
Plomb et objets en — .....	10,441
Fer blanc et objets en — .....	29,763
Zinc et objets en — .....	108,736
Aluminium en lingots, blocs, barres, feuilles, plaques .....	37,497
Objets en aluminium .....	18,728

Asbestos et objets en — . . . . .	5,599
Appareils pour l'éclairage . . . . .	17,735
Lampes, lanternes, chandeliers . . . . .	137,710
Objets plaqués en nickel . . . . .	31,435
Eaux minérales . . . . .	38,122
Instruments de musique, en cuivre . . . . .	2,604
Phonographes . . . . .	12,438
Pianos . . . . .	9,433
Pièces de pianos ou orgues . . . . .	12,485
Autres instruments de musique . . . . .	154,441
Prélarts . . . . .	8,708
Huiles . . . . .	35,805
Instruments d'optique . . . . .	97,130
Tableaux, dessins, images, plans, photos . . . . .	119,443
Poudre de bronze . . . . .	9,815
Couleurs métalliques . . . . .	10,631
Blanc de zinc . . . . .	105,872
Autres couleurs et peintures . . . . .	1,176
Tapiserie . . . . .	17,595
Papier sensible (photo.) . . . . .	14,260
Papier à imprimer . . . . .	7,987
Papier et carton . . . . .	23,678
Papier à envelopper . . . . .	17,341
Autres papiers . . . . .	269,326
Crayons . . . . .	79,345
Plumes, porte-plumes, règles . . . . .	5,172
Parfumerie . . . . .	28,445
Cadres . . . . .	5,061
Arbres et plantes . . . . .	75,193
Portefeuilles, serviettes, étuis, etc. . . . .	95,328
Pierres précieuses et imitations . . . . .	36,547
Provisions . . . . .	16,672
Guenilles . . . . .	11,057
Rubans . . . . .	23,284
Semences . . . . .	51,654
Bas de soie . . . . .	47,316
Vêtements de soie, divers . . . . .	49,181
Tissus pour fabrication cravates . . . . .	48,018
Velours, taffetas, peluches . . . . .	31,396
Autres tissus . . . . .	74,327
Autres tissus de soie . . . . .	4,740
Ardoises . . . . .	6,077
Savons . . . . .	6,654
Alcools . . . . .	6,355
Vins, non mousseux . . . . .	42,172
Pierre et objets en — . . . . .	28,261
Sucre, mélasse, etc. . . . .	1,001,716
Goudron . . . . .	3,081
Tabac, non transformé . . . . .	262,803
Pipes, blagues, fume-cigane et cigarette, étuis et autres accessoires . . . . .	24,120
Malles, valises, sacs, paniers, etc. . . . .	1,302
Parapluies, parasols, etc. . . . .	3,472
Légumes . . . . .	2,066
Montres, et pièces . . . . .	21,191
Cire et objets en — . . . . .	15,374
Meubles . . . . .	6,873
Autres objets en bois . . . . .	47,272
Tapis de laine . . . . .	69,827
Vêtements tricotés et sous-vêtements . . . . .	98,399
Vêtements de femmes et enfants . . . . .	101,299
Châles . . . . .	6,091
Bas et chaussettes de laine . . . . .	55,823
Camisoles et caleçons de laine . . . . .	12,076
Autres vêtements de laine . . . . .	155,949
Tissus de casimir . . . . .	54,995
Tissus à pardessus . . . . .	17,824
Tissus divers pour l'habillement . . . . .	253,861
Feutre, tous genres . . . . .	66,571
Laines diverses, seulement blanchies . . . . .	31,754
Fil de laine . . . . .	57,646
Autres laines et objets en — . . . . .	11,824

## Produits pouvant être exportés du Canada

### Produits naturels et manufacturés:

—Lainages: Chandails, chaussettes, bonnets de laine, chaussures, cuir etc.

—Bétail et chevaux.

—Produits métallurgiques: fer, acier, cuivre, nickel, amiante, mica brut, charbon, phosphate.

Alimentation: Beurre, oeufs, fromages, conserves de viande et poissons, viandes séchées, poissons séchés, fruits naturels ou en conserves, etc.;

Papier, pulpe chimique et mécanique, bois machines à travailler le fer, le bois, machines à vapeur, machines pour construction et terrassement, véhicules pour transports, machines agricoles, locomotives, wagons, bois pour traverses de chemins de fer et de toutes sortes, etc.

## Revue Financière

En octobre, les dépôts dans les banques ont été de \$1,093,000,000, ce qui constitue le montant le plus haut qu'on ait enregistré jusqu'ici. Les prêts à demande pour l'extérieur sont moindres et les prêts courants au pays sont plus forts, ce qui indique plus d'activité dans les affaires du Canada.

	Octobre 1914.	Septembre 1915.	Octobre 1915.	Augmen- tation ou diminution dans l'année	Augmen- tation ou diminution dans le mois
Dépôts sur demande ..	\$348,732,830	\$359,315,280	\$392,042,193	+ 12.6	+ 9.1
Dépôts après notice . . .	659,806,682	693,339,851	701,336,850	+ 6.3	+ 1.1
Prêts courants au Canada . . .	816,623,852	771,036,757	780,785,754	— 4.4	+ 1.2
Prêts courants ailleurs	42,040,716	49,147,877	49,612,985	+ 18.09	+ 0.95
Prêts aux municipalités	47,316,076	43,928,331	45,682,230	— 3.5	+ 3.8
Prêts à demande au Canada . . .	70,201,939	71,578,886	74,574,270	+ 6.1	+ 4.1
Prêts à demande ailleurs . . .	81,201,671	135,108,412	120,681,624	+ 48.1	— 11.1
Circulation . . .	123,744,682	105,798,618	122,782,233	— 0.8	+ 16.1

Le total des dépôts est de 1,093,000,000. De cette somme \$701,000,000 représentent les dépôts après notice et \$392,000,000 les dépôts à demande. Les dépôts après notice, représentant généralement les économies du public, ont augmenté de \$6,000,000, et les dépôts à demande, argent d'affaires, ont fait un gain de \$33,000,000 durant le mois. Il y a une augmentation de \$39,000,000 dans le total des dépôts pour le mois d'octobre.

	Courants au Canada	à demande au Canada
Prêts 1914—Août . . . . .	\$836,574,099	\$69,229,045
Septembre . . . . .	826,514,621	70,063,414

Octobre .....	816,623,852	70,201,939
Novembre .....	794,269,220	69,394,407
Décembre .....	786,034,378	68,511,653
1915—Janvier .....	770,118,911	66,154,891
Février .....	771,635,208	67,591,769
Mars .....	769,138,883	68,245,261
Avril .....	762,931,851	68,599,095
Mai .....	760,631,113	71,516,953
Juin .....	759,934,154	73,628,187
Juillet .....	758,349,517	71,168,233
Août .....	758,342,735	71,855,565
Septembre .....	771,086,757	71,578,886
Octobre .....	780,785,754	74,574,270

\*\*\*

Le dernier rapport de la Banque de Montréal lu aux actionnaires de cette grande institution et le discours prononcé par le président M. H. V. Meredith, à l'assemblée générale du 6 courant reflètent un vif sentiment d'optimisme.

La situation de la banque est, d'ailleurs, des plus satisfaisantes et indique une grande amélioration dans les affaires du Canada en général. L'un des principaux facteurs de cette amélioration, comme l'a fait remarquer M. H. V. Meredith, est l'excellente récolte que nous avons eue; en outre les commandes, très importantes de matériel de guerre et de munitions ont fait réaliser des bénéfices à un bon nombre d'industriels et amené de l'argent au Canada.

Espérons que les hommes habiles qui sont à la tête de nos grandes institutions financières sauront, comme ceux qui dirigent la Banque de Montréal, échapper aux contrecoups de la crise mondiale.

\*\*\*

L'état financier de la Confédération canadienne pour le premier semestre du présent exercice (1er avril-30 septembre) accuse une augmentation de recettes de \$2,912,303 sur la période correspondante de 1914. Seule la recette de l'accise est en déficit. Il y a accroissement relatif aux chapitres douanes, postes, travaux publics.

Pendant le dernier semestre écoulé, les dépenses publiques ont été de \$10,860,887 moindres qu'au cours du premier semestre 1914: \$74,667,375 et \$63,806,488. Mais il faut ajouter à cette dernière somme \$44,427,893 de dépenses de guerre.

Ces chiffres démontrent que le coût de la guerre pour le Canada est d'environ sept millions par mois.

\*\*\*

#### CE QUE RAPPORTENT LES ACTIONS

	Ferme.	Div.	P.C.
Bell Tél. ....	146	8	5.47
Brazilian .....	54	4	7.40
C. Cement priv. ....	90	7	7.77
Can. Cement priv. ....	76	6	8.00
Can. Gen. Elec. ....	119	7	5.88
Can. Pacific .....	182	10	5.49
Détroit .....	69	6	8.69
Dom. Bridge .....	235	8	3.36
Dom. Coal priv. ....	100	7	7.00

Dom. Textile .....	76	6	7.84
Do. priv. ....	101	7	7.00
Halifax St. ....	160	8	5.00
Illinois priv. ....	91	6	6.59
Lake of Woods .....	130	8	6.15
Laurentide .....	193	8	4.14
Mont. Power .....	235	10	4.25
Mont. Cott. priv. ....	9	7	7.07
Minn. & Sault .....	123	7	5.69
Mackay com. ....	80	5	6.25
Do. priv. ....	66	4	6.06

o

## Correspondance d'Ottawa

Le 1er novembre, 1915.

Ainsi que les correspondances antérieures de la capitale l'ont constamment fait prévoir, il n'est plus question d'élections générales dans le Canada et l'entente entre les chefs est maintenue inviolable. L'élection sans opposition dans le comté d'Hochelaga de l'hon. J. A. Patenaude, qui remplace dans le cabinet l'hon. L. Coderre, nommé juge, est la preuve plausible du respect de la parole donnée.

Il y aura donc une session fédérale au commencement de 1916, mais la date n'en pas fixée. Celle de 1915 s'est ouverte le 4 février et il est probable que celle de 1916 sera convoquée vers cette époque. Ce qui pouvait faire redouter une convocation anticipée, c'était la situation financière, non pas du Canada, mais du change anglais qui nous empêchait de toucher aux fonds que nous possédons dans le Trésor impérial pour financer nos frais de guerre.

Heureusement, grâce à l'habileté du ministère des finances, ce point noir a disparu. Le Canada a tous les fonds qui lui sont nécessaires pour ses dépenses courantes et pour ses frais de guerre et est en mesure de finir sans difficulté l'exercice financier, en se tenant au programme arrêté. Pour plus tard, l'amélioration des recettes du pays, la perspective des rentrées que vont assurer ses merveilleuses récoltes ne laissent aucun doute sur la sécurité parfaite de la situation.

Le département des Finances a accompli durant ces deux derniers mois, un tour de force peu ordinaire. Tout en faisant face aux dépenses ordinaires, le département a financé les dépenses de guerre du gouvernement au Canada. Il a aussi consolidé ses relations avec le trésor impérial en finançant temporairement les gros déboursés du comité des obus et en payant pour les obus et les autres munitions fabriqués pour la Grande Bretagne au Canada. Rien que pour le paiement de ces obus et munitions le département a avancé plus de vingt millions de dollars durant les six dernières semaines. Cette ligne de conduite du département des finances a produit d'heureux résultats. Elle a contribué à donner plus de stabilité à la situation de l'échange monétaire, car l'argent fut fourni sans que le gouvernement touchât à sa réserve sur le marché de Londres. Toutes les avances faites au compte du trésor impérial ne sont que des prêts temporaires et sont remboursées avec promptitude.

En même temps qu'il a mis le public un peu au courant de la situation financière l'hon. M. White a parlé du

futur emprunt au Canada qui était déjà annoncé dans nos correspondances antérieures et dont on parle sur tous les marchés.

Dans une déclaration faite aux journalistes au sujet de l'emprunt domestique qui va se faire à courte échéance, le ministre des finances a déclaré, qu'il a reçu plusieurs demandes d'informations de la part de personnes qui veulent participer à cette souscription et qui désirent y figurer au même titre que les plus importants souscripteurs. A toutes ces communications, l'hon. M. White a répondu qu'il n'a pas l'intention de faire souscrire l'emprunt de façon à avantager les banquiers, les financiers et les compagnies de courtage. Tout le monde, riche et pauvre sera placé sur un pied d'égalité quant à la souscription de l'emprunt domestique. Cette décision du Ministre des Finances se résume à ceci: les banques et les financiers recevront un taux d'intérêt pour l'argent qu'ils auront souscrit, mais ils ne pourront tirer aucun profit additionnel de la transaction subséquente qu'ils effectueraient en vendant des obligations au public, c'est-à-dire aux petits souscripteurs. La même restriction a été imposée lors de l'emprunt de la commission financière anglo-française.

\*\*\*

Le gouvernement vient de prendre une décision d'une immense importance relative à la conservation des pouvoirs hydrauliques dans l'intérêt général. On sait les obstacles qui ont surgi lorsqu'il s'est agi d'utiliser l'énergie hydraulique qui peut être développée au Rapide des Chats sur la rivière Ottawa. Quelques spéculateurs aux aguets avaient mis la main sur une propriété sans valeur qui contrôlait des droits riverains sans l'expropriation desquels il était impossible de développer l'énergie hydraulique. Les titres à cette propriété avaient été acquis en cachette du gouvernement lorsqu'il n'était pas encore question d'utilisation des chutes pour produire l'énergie motrice. Les détenteurs ont abusé de leur situation au point de mettre le couteau sur la gorge et d'essayer de saigner à blanc les industriels qui voulaient mettre les chutes en opération, ainsi que le gouvernement d'Ontario qui voulait les faire entrer dans sa chaîne de sources d'énergie sous le contrôle de la Commission de force motrice Hydro-Electrique provinciale. Il a fallu renoncer au projet.

Maintenant aucun titre permanent d'une forme quelconque n'émanera du gouvernement du Canada pour une propriété hydraulique.

Tel est l'effet d'un arrêté ministériel passé samedi dernier relativement aux mesures qui vont être prises par le gouvernement pour recouvrer les terres fédérales et les terres d'écoles le long de la rivière Winnipeg vendues en 1906 à feu J. S. Cummings de Chicago et considérées comme spécialement précieuses en vertu de la proximité d'importants pouvoirs hydrauliques. \$100.188 vont être payés à la succession pour abandonner les droits que Cummings a acquis quand les terres ont été achetées du gouvernement.

L'arrêté ministériel expose la politique future du gouvernement en ces termes: "La politique du gouvernement du Canada relativement à l'administration et au contrôle des pouvoirs hydrauliques a subi un changement complet depuis que les terrains ont été vendus originairement à M. Cummings et il n'est plus maintenant considéré comme conforme à l'intérêt public qu'un titre permanent d'une nature quelconque puisse être accordé par le gouvernement du Canada pour une propriété dominant un pouvoir hydraulique. Le gouvernement du Canada doit conserver par tous les moyens possibles un contrôle permanent sur le développement, l'usage et l'exploitation des pouvoirs hydrauliques."

\*\*\*

Des représentants de toutes les maisons principales de conserves de viandes au Canada, de l'est comme de l'ouest au nombre de dix-sept ont eu une longue conférence avec l'hon. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, M. John Wright, commissaire du bétail vivant et M. C. C. James, commissaire de l'Agriculture, pour faire proposer au Gouvernement Britannique d'acheter en bloc le rendement canadien de viande préparée.

Après avoir soumis le projet au ministre, les représentants se sont réunis pour discuter le rendement total disponible des manufactures de conserves au Canada, la quantité de bétail sur pied disponible et les prix. Le résultat de leur discussion a été remis au ministre qui s'est engagé à soumettre la question aux autorités britanniques et à agir comme intermédiaire afin d'essayer d'obtenir des commandes pour le Canada.

On estime qu'il y a à peu près au Canada actuellement cent mille têtes de bétail propres à l'exportation et que la vente d'une portion au moins du rendement des fabriques de conserves aura pour effet d'activer le marché qui est très plat actuellement.

L'hon. M. Burrell n'a pas perdu de temps et a communiqué au gouvernement impérial la demande des industriels canadiens.

Le 15 octobre le ministère canadien de l'Agriculture a été informé que la soumission présentée au Bureau de la guerre par les fabricants de conserves canadiens avait été acceptée. Le montant à livrer s'élève à un quart de million de livres.

L'offre avait été faite par l'entremise du Haut Commissaire canadien à Londres et, sur sa demande, le privilège de présenter des soumissions a été étendu aux empaqueteurs canadiens.

La commande actuelle qui n'est qu'un commencement et va fournir un débouché pour une grande quantité de bétail de surplus qui ira sur les marchés de Montréal et de Toronto.

Le ministère de l'agriculture n'a pas encore reçu de réponse pour les offres de viande congelée.

\*\*\*

Le ministère des douanes du Canada a publié un état du commerce Canadien pour les dix mois de l'exercice financier qui se sont terminés le 30 septembre. Cet état

indique des transactions commerciales pour au-delà d'un demi-milliard de dollars et une augmentation relative-ment à la période correspondante de 1914, de 59 millions de dollars: 1914, \$500,634,000; 1915, \$559,529,000.

Le commerce du mois de septembre se décompose comme suit: marchandises entrées pour consommation: \$38,026,000; exportations indigènes, \$46,128,000; soit un total de \$84,156,000. Il s'est produit un progrès considérable sur septembre 1914 où les importations s'élevaient à \$36,567,000 et les exportations indigènes à \$31,796,000; soit un total de \$68,364,000.

Les exportations ont été considérables pour septembre dernier, les chiffres pour les produits fabriqués s'élevant en 1915 à un total de \$9,244,000 contre septembre 1914: \$5,188,000. L'exportation des produits agricoles s'est chiffrée pour septembre 1915 à \$11,139,000 contre \$7,478,000 en 1914. L'exportation d'animaux indigènes et de leurs produits s'est élevée en septembre 1915 à \$10,189,000, contre \$7,063,000 en septembre 1914.

Il est intéressant de constater qu'il s'est produit une augmentation importante dans l'exportation des produits des pêches canadiennes en septembre 1915, le total étant de \$2,750,000 contre \$1,000,000 en septembre 1914. Les importations de marchandises exemptes de droits ont été de \$15,746,000, contre \$13,991,000 en septembre 1914.

En résumé le Canada a importé dans les six mois d'avril à septembre inclus 1915, \$213,588,000 de marchandises exemptes et soumises aux droits. Dans la même période le Canada a exporté \$246,392,000, ce qui signifie que la valeur des exportations canadiennes a été grandement supérieure à celle des importations.

Le Canada fait en même temps une excellente figure financière pour le demi-exercice financier 1915-16, puisque la valeur des droits perçus s'est élevée à \$44,418,000, tandis qu'elle n'était montée pour les six premiers mois de 1914 qu'à \$42,357,000.

\*\*\*

Le *Bulletin* a déjà publié dans une correspondance antérieure datée du mois d'août dernier, un résumé complet de l'arrêté ministériel passé par le cabinet de Sir R. L. Borden pour organiser la Commission de Développement Canadien chargée de s'enquérir des conditions économiques régnant dans le pays et de pourvoir à l'utilisation et à la mise en oeuvre des ressources du pays. A cette époque nous avons donné de nombreux détails du décret indiquant les grandes lignes de l'oeuvre conçue par le premier ministre avant son départ pour l'Angleterre.

A son retour, le premier ministre a complété l'organisation en annonçant la composition de la commission qui sera la suivante:

Le sénateur, Hon. Lougheed, ministre sans portefeuille, président.

Les autres membres sont:

MM. J. B. Rolland, de St. Jérôme, industriel, président de la Cie de Papier Rolland.

W. Smith, M. P., député d'Ontario Sud.

Dr J. G. Rutherford, autrefois directeur général du Service vétérinaire du Canada.

J. C. Watters d'Ottawa, président du Congrès des Métiers et du travail.

J. W. Flavelle, de Toronto.

William Farrell, Victoria, C. B.

E. N. Hopkins, Moose Jaw, Sask.

Senator Ross, de Middlesex, N. E.

La commission examinera les questions de production agricole, de transports, de débouchés et d'immigration, y compris l'utilisation des soldats qui reviendront de la guerre, le mouvement au retour à la terre et autres problèmes créés par la guerre actuelle.

\*\*\*

Il est bien certain que l'activité financière est un indice sur lequel on peut se baser pour juger de l'état des affaires dans une collectivité. Dans cet ordre d'idée la multiplication des succursales des banques dans une province est la preuve d'un état des affaires satisfaisant, absolument comme leur fermeture en démontre la stagnation.

Dans cet ordre d'idées nous avons le plaisir de porter à la connaissance de ceux qui s'intéressent au mouvement de la province de Québec et qui font affaire avec cette province ou dans cette province de Québec depuis le commencement de cette année tient la tête de toutes les provinces du Canada au point de vue du nombre des succursales de banque en opération. En un mot, la fameuse devise "*business as usual*", si elle a été bien fondée pour tout le Canada depuis le commencement de la guerre a été à plus forte raison exacte pour Québec dont les affaires sont meilleures qu'avant.

Le Houston Bank Directory, revue des Banques Américaines annonçait en juillet dernier que sur neuf des nouvelles succursales de banques ouvertes en Canada durant ce mois, sept étaient dans la province de Québec, comme deux succursales s'étaient fermées, il y avait donc un gain net de cinq.

Sur les 25 nouvelles succursales ouvertes en juin, dix-neuf étaient dans Québec.

Le gain net pour cette province à la fin de juin était depuis le premier janvier 1915 de 56 succursales, tandis que le gain net pour tout le Canada était de 38, les succursales fermées dans les provinces autres que Québec étant partout en excès du nombre des succursales ouvertes.

Relativement aux nouvelles succursales établies dans Québec, il est bon de noter qu'une proportion considérable de la nouvelle expansion s'est produite au moyen de sous-succursales plutôt que par des succursales pleinement constituées. Huit des nouvelles succursales en juin et six en juillet étaient de cette catégorie. Une expansion quelle qu'elle soit doit être considérée comme une preuve encourageante de l'état commercial de la province.

En juillet la Banque Provinciale a ouvert quatre succursales, trois situées dans Québec (dont deux sous-succursales) et une au Nouveau-Brunswick.

La Banque Nationale a ouvert trois succursales dans Québec, toutes sous-succursales.

La Banque d'Hochelaga, une succursale dans Québec.

La Banque de Nouvelle Ecosse a ouvert une succursale dans Terre-neuve.

Pour les fermetures de succursales, trois ont été fermées par la Banque Union; deux dans Québec, une dans Ontario. La Banque Royale a fermé deux succursales; une en Colombie Britannique et une dans Ontario. La Banque de Toronto a fermé une succursale à Vancouver.

Durant le mois d'août, d'après la même source d'informations, le nombre des succursales ouvertes et celui des succursales fermées a été le même que le mois précédent. Neuf succursales et sous-succursales ont été ouvertes.

La Banque Nationale en a ouvert cinq dans Québec.

La Banque Hochelaga en a ouvert trois dans Québec.

La Banque Standard a ouvert une succursale dans Alberta.

Six succursales ont été fermées.

La Banque Nationale a fermé deux succursales.

Les banques suivantes ont fermé chacune une succursale: Commerce, Imperial, Home et Northern Crown. Les fermetures ont été: deux dans Alberta, et une dans chacune des provinces Nouveau Brunswick, Québec, Ontario et Saskatchewan.

Pour août Québec montre donc huit ouvertures et une fermeture ce qui confirme l'interprétation que nous donnions à ce mouvement au début.

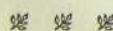


Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient d'attirer spécialement l'attention des commerçants sur un paragraphe de la proclamation de Février dernier relative au Commerce avec l'ennemi.

Cette proclamation subséquente étend les dispositions de la première de façon à y faire entrer le territoire qui est sous l'occupation effective d'un ennemi.

L'objet de ce rappel à l'ordre est d'empêcher que les Allemands puissent profiter de leur position d'occupants pour faire faire par la force, si c'est nécessaire, des commandes dont il s'emparent ensuite avec la désinvolture que l'on connaît et leur mépris de toute règle commerciale ou morale. D'un autre côté, il est bien connu que des firmes allemandes ont pris l'habitude d'expédier leurs marchandises au dehors par la Belgique, en les faisant passer comme produits belges.

En vertu de la disposition rappelée à la proclamation, il faut obtenir du gouvernement canadien une permission avant de faire du commerce avec les firmes belges.



Un changement considérable s'est produit au Canada dans la situation de la main d'oeuvre et au lieu de l'abondance des sans-travail qui erraient et s'agitaient dans les villes l'hiver dernier le ministre du travail, l'hon. M. Crothers, est déjà obsédé par les patrons des grandes industries hivernales qui redoutent une pénurie de main d'oeuvre pour la saison prochaine.

A Ottawa qui est le centre de l'industrie forestière, les marchands de bois cherchent des hommes pour les chantiers et ne peuvent pas en trouver, bien qu'ils s'attendent à voir la situation s'améliorer lorsque toute la récolte sera rentrée. Les camps forestiers se sont adressés au ministère du travail et ont demandé au gouvernement d'intervenir pour faire revenir dans l'Est les hommes qui sont allés dans l'Ouest à la moisson et il n'est guère probable que le gouvernement soit susceptible de cet excès de paternalisme envers les marchands de bois qui sont devenus millionnaires aux dépens du domaine du Canada.

Bien plus, l'hon. M. Crothers, a profité des demandes des marchands de bois pour leur faire une leçon bien nécessaires et leur faire comprendre que le moment était venu de mettre un terme à la coutume en vertu de laquelle les travailleurs de chantiers étaient tenus de prendre pension et de faire leurs achats dans les établissements tenus par les patrons eux-mêmes. Il en résultait quelquefois que les hommes se trouvaient en dette envers la compagnie à la fin du mois. Des mesures vont être prises pour mettre un terme au prix de pension exorbitant exigé des hommes dans les chantiers.

Une autre compagnie s'est adressée à l'hon. M. Crothers pour que les étrangers enfermés dans les camps de concentration soient relâchés pour travailler sur leurs chantiers.

Le ministre du travail a répondu qu'il ne consentirait à cela que si tous les efforts pour obtenir ailleurs de la main d'oeuvre à un prix raisonnable avaient échoué.



Le cabinet canadien a reçu, par l'entremise de S. A. R., le gouverneur-général, un cablogramme dans lequel le secrétaire d'Etat pour les Colonies lui faisait part de l'appel lancé par sa Majesté le Roi pour augmenter les forces nécessaires si l'on veut obtenir la victoire et assurer la paix.

Aussitôt, le gouvernement canadien s'est adressé à divers camps et dépôts d'enrôlement au Canada pour se procurer des états du nombre d'hommes déjà enrôlés et en entraînement dans le pays, ainsi que des renseignements précis sur le nombre d'hommes déjà envoyés en Europe.

De ces états il résulte que la situation est actuellement la suivante:

Troupes transportées en dehors du Canada y compris de petites garnisons aux Bermudes et à Ste-Lucie . . . . .	161,500
En entraînement, en service de garde et d'avant postes au Canada, . . . . .	71,500
Total . . . . .	173,000

Ayant pris connaissance de ces Etats, le cabinet a rendu un arrêté basé sur les motifs suivants:

"Les forces dont la levée a été autorisée le 8 juillet dernier s'élevaient à 150,000 hommes. En égard à l'appel lancé par sa Majesté le Roi et en tenant compte des besoins de la guerre, le gouvernement a décidé d'augmenter de 100,000 hommes l'effectif autorisé des forces.

Un décret ministériel a donc été passé à cet effet élevant le chiffre des forces canadiennes dont la levée a été autorisée à 250,000.

Des mesures vont être prises immédiatement pour enrôler le nombre additionnel d'hommes requis pour atteindre ce montant. On s'attend à avoir réuni pour le 30 novembre, l'effectif demandé.

Quinze comtés ont offert de lever des bataillons pour aller au front. Un régiment d'Indiens du Canada va être formé avec les indigènes des réserves et ceux qui sont établis le long de la ligne du Transcontinental.

En un mot l'appel du Roi a soulevé toute la population loyale du Canada.



M. D. A. Thomas, représentant au Canada de M. Lloyd George, ministre des Munitions vient de repartir pour l'Angleterre après un séjour de six mois aux États-Unis et au Canada en vue d'organiser sur ce continent le service des munitions.

Au Canada, M. D. A. Thomas, a complètement réorganisé l'ancienne Commission Canadienne des obus qui s'était chargée de surveiller la fabrication jusqu'à ce jour.

La nouvelle Commission qui s'appellera la Commission Canadienne des Munitions et qui est formée en utilisant les membres de l'ancienne commission dont la présence est nécessaire sera sous le contrôle direct de M. Lloyd George et aura à sa tête M. Lionel Hitchens, comme représentant Britannique. Tous les membres de l'ancienne commission qui sont intéressés dans la fabrication des munitions ont été remplacés.

Maintenant que la Commission est réorganisée, M. Thomas a annoncé que cinq cent millions de dollars de commandes de munitions vont être réparties au Canada, cette somme comprenant les commandes qu'il a déjà placées avant son départ et celles qui vont venir.

Cela fera \$60 de travail par tête de la population totale du Canada, hommes femmes et enfants.

Avec la magnifique récolte de l'Ouest, ces énormes commandes signifient une ère de prospérité inespérée pour le Canada.

O'RIDEAU.

## Visite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Notre Chambre de Commerce a été invitée à visiter l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le 18 novembre dernier.

Notre président empêché s'est fait représenter par le vice-président, M. de Montgaillard qui s'est rendu à l'invitation accompagné de plusieurs de nos membres. La visite de cette institution coïncidait avec celle faite par

la Chambre de Commerce de Montréal représentée par son président et bon nombre de ses membres. L'honorable J. Décarie, secrétaire de la Province s'est joint aux visiteurs qui ont été reçus par M. Isaïe Préfontaine, président du Conseil d'administration, A. J. de Bray, directeur de l'Ecole, J. Contant et E. Daoust, administrateurs. Au cours de la visite, le Directeur a montré les méthodes d'enseignement en usage dans cette école et la plupart des professeurs ont exposé brièvement en quoi consiste leur enseignement. Il faut reconnaître que telle qu'elle est comprise, cette école est appelée à rendre d'immenses services au commerce et à l'industrie et qu'il existe une tendance bien marquée, de faire bénéficier les relations commerciales franco-canadiennes, de cette formation donnée aux futurs hommes d'affaires canadiens. Nous n'en prenons comme preuve, que le départ récent pour la France de deux diplômés de l'Ecole, en vue de compléter leur instruction par l'étude de la production française.

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales contient des salles de cours, une bibliothèque, des amphithéâtres, des laboratoires d'analyses des marchandises, le tout parfaitement outillé, parfaitement conçu. Accordons une mention spéciale au musée commercial et industriel, annexe pleine d'intérêt, ayant un but à la fois d'éducation et d'utilité publique par les avantages qu'elle donne au commerce et à l'industrie. D'après les explications données par le directeur, les producteurs déposant leurs produits dans cette exposition permanente trouvent là une excellente publicité, absolument gratuite, et bon nombre de nos nationaux en ont déjà profité.

Après la visite on s'est réuni dans le grand auditoire et M. Préfontaine a rappelé les avantages de l'enseignement commercial supérieur. Il a montré comment les hommes d'affaires trouvent dans les diplômes de l'Ecole, des auxiliaires bien préparés, prêts à leur rendre de réels services.

L'honorable Jérémie Décarie a montré avec beaucoup d'à propos, comment la Province devait bénéficier de l'instruction donnée aux jeunes gens suivant les cours à l'Ecole et, faisant allusion aux événements actuels, il a laissé entendre, avec raison, que nos ennemis trouvent une grande partie de leur force dans l'enseignement commercial et technique.

Le recteur de l'Université a dit combien celle-ci est désireuse de voir continuer les progrès de la Faculté de Commerce et a donné l'assurance qu'elle ne ménagerait pas ses efforts à cette fin.

M. F. Pauzé, président de la Chambre de Commerce de Montréal, remerciant pour l'invitation adressée, a laissé entendre que l'endroit qui s'impose pour un bureau de renseignements est l'Ecole des Hautes Etudes puisqu'on y a les locaux avec le musée, une bibliothèque et, après ce que l'on y a vu et entendu, la compétence nécessaire.

Après les remerciements de notre vice-président, la visite a pris fin et chacun a été pénétré du désir de faire connaître davantage dans son entourage cette remarquable institution.

## Informations Commerciales

Un agent demande représentation d'articles de nouveautés, articles de Paris, soieries, broderies et dentelles.

\*\*\*

Un agent demande représentation de velours pour cols.

\*\*\*

Un agent canadien de manufacture demande à entrer en rapport avec manufacturiers français pour du linon employé dans les formes de chapeaux, bougran, sparterie et imitation.

\*\*\*

Un agent demande représentation pour soieries, rubans, crêpes de chine.

\*\*\*

Un représentant canadien désire entrer en relations avec une maison française s'occupant d'articles de modes, de lingerie pour dames et enfants, de nouveautés, rubans, dentelles, velours, broderie, cotonnades blanches et imprimées, articles de Paris et fantaisie.

\*\*\*

Un négociant canadien peut fournir de l'acide Acetyl Salicylic en poudre ou cristalline dans la quantité de 60,000 tonnes par mois.

—o—

### ERRATUM

Les chiffres donnés dans le Bulletin de novembre représentant le montant des importations et exportations entre le Canada et la France, d'après les rapports du Ministère de l'Industrie et du Commerce seraient comme suit:

Importations de France au Canada, pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1914 . . . . .	\$14,404,276
Importations de France au Canada pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1915 . . . . .	8,251,610
Exportations du Canada en France pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1914 . . . . .	3,810,562
Exportations du Canada en France pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1915 . . . . .	14,595,705

# ANNONCEZ VOS PRODUITS AU CANADA

Le Canada, à l'heure actuelle, offre un champ exceptionnellement favorable à l'expansion commerciale des Nations Alliées. Profitez de cette occasion vraiment unique, d'autant plus qu'une appropriation relativement minime vous permettra d'atteindre deux millions et demi de Canadiens de langue française. De même, avec un petit nombre de journaux anglais à grand tirage on pourrait atteindre pratiquement tout l'élément anglais.

Financièrement, la situation du Canada est satisfaisante — c'est l'opinion de l'Association des Banquiers Canadiens. Les récoltes dépassent toutes les espérances; l'exportation de produits alimentaires est la plus considérable que l'on ait encore enregistrée; le *moment est des plus opportuns pour une judicieuse propagande commerciale.*

Nous sommes prêts à étudier les possibilités d'affaires au Canada, au profit des chefs d'industrie intéressés et à leur soumettre, sans que cela les engage en aucune façon envers nous, un plan de publicité approprié et un estimé du coût de cette publicité. Il est bon de noter que la publicité de journaux au Canada coûte infiniment moins cher que dans n'importe quel autre pays au monde.

Nous sollicitons respectueusement la correspondance des maisons intéressées.

## Canadian Advertising Agency

LIMITED

UNITY BUILDING,

MONTREAL

ENVOI GRATIS SUR DEMANDE DE NOTRE REVUE

"PUBLICITÉ - PUBLICITY"

# APPEL AVIS

## à nos membres adhérents



Nous appelons l'attention de nos membres adhérents, résidant en dehors du Canada, sur les avantages offerts par notre "MONTHLY TRADE REPORT", publié en anglais pour faire connaître les maisons françaises dans les milieux anglo-canadiens. Le "MONTHLY TRADE REPORT" paraissant tous les mois est pareil à notre bulletin mensuel et est le meilleur agent de propagande et de publicité pour les produits français auprès de la clientèle anglaise du Dominion qui sait ainsi quels articles elle peut trouver et où elle peut se les procurer. Les suggestions ou articles transmis à la Chambre de Commerce française de Montréal par ses membres adhérents seront traduits gratuitement en anglais et publiés dans le "MONTHLY TRADE REPORT" qui est distribué dans les milieux anglais des différentes provinces. Les annonces seront acceptées au même tarif que pour notre Bulletin Mensuel:

Un douzième de page . . . . .	75 frs par année
Un huitième de page . . . . .	100 frs " "
Un sixième de page . . . . .	125 frs " "
Un quart de page . . . . .	175 frs " "
Un tiers de page . . . . .	225 frs " "
Une demi-page . . . . .	325 frs " "
Une page . . . . .	600 frs " "

Chambre de Commerce Française de Montréal  
Chambre 756 POWER BUILDING - MONTREAL

# APPEL

aux importateurs français, amis ou alliés établis  
au Canada.

---

Nous devons vaincre dans la lutte économique comme nous devons vaincre dans la lutte militaire.

Il s'agit de remplacer la production austro-allemande par nos propres productions.

C'est à la poursuite de ce but que les Chambres de Commerce Françaises emploient toute leur énergie.

La Chambre de Commerce Française de Montréal a devant elle un champ immense d'action.

Pour l'aider dans sa tâche, elle serait reconnaissante aux importateurs du Canada qui voudraient bien lui faire parvenir des échantillons de marchandises qu'ils avaient l'habitude d'acheter à nos ennemis, avec le prix coûtant au pays d'origine, droit d'entrée, fret, emballages, etc., leurs observations, et en général tous renseignements qui pourraient servir à la documentation de nos producteurs nationaux.

En retour, la Chambre de Commerce Française de Montréal les mettra en relation avec les fabricants français qui pourront avantageusement remplacer les maisons austro-allemandes qui les servaient avant la guerre.

**Chambre de Commerce Française de Montréal.**

Chambre 726, POWER BUILDING, - MONTREAL.